

RECEPTE DU MANDAT N° 177  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Montant du mandat  
Droit  
Taxe d'expédition et factage

L'expéditeur peut indiquer ci-dessous  
le nom et l'adresse du destinataire.

TOTAL  
Rég  
CANTAL



Aurillac 17 novembre 1939

M: Sylvain Broindrot  
12 Rue du Bois.  
Aurillac.

Prorogation-Validité  
de  
Passport.

*Handwritten notes in red ink:*  
22-11-39  
22-11-39  
22-11-39  
22-11-39  
22-11-39

Monsieur le Préfet du Cantal  
Aurillac.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter  
de votre haute bienveillance, la  
prorogation de validité de mon  
passport.

Celui-ci m'est nécessaire  
pour rejoindre la colonie du Congo,  
ma résidence habituelle, où je suis  
employé de commerce à la Société  
générale du golfe de Guinée, dont le  
siège social est à Paris, 44 rue de la Harpe.

Avec mes remerciements,  
veuillez agréer, Monsieur le Préfet,  
l'assurance de mon profond respect.

*Signature: Broindrot*



Aurillac le 17-11-1939  
Le Commissaire de Police  
Monsieur le Préfet

Situation militaire:

Classe 1916. "Sans affectation"